

Les Amis de Sherpagaun
AG 2024
Samedi 20 janvier à Montdardier

Présents : Jean-Jacques Kurowski, Thierry Raspail, Dominique Rambour, Jean-Marc Sintes, Bernard Laissus, Binita Tamang, Patricia Sintes, Irène Schwander, Alain Liziard, Cyril Chemello, Edmond Chemello, Hervé de Givry, Antonella Revelli – de Givry, François Valette, Philippe Contet, Marie Damour, Philippe L'Hommede

Excusés : Nicole Bourgade, Jean-Luc Bourrier, Marie Dhainaut, Maurice Duchene, Christine Grosjean, Michelle Lacombe, Jacques Vabre.

Pouvoirs :

Nicole Bourgade à Dominique Rambour
Jean-Luc Bourrier à Jean-Jacques Kurowski
Christine Grosjean à Jean-Jacques Kurowski
Jacques Vabre à Thierry Raspail

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Charte éthique
- Projet d'activité
- Budget prévisionnel
- Vote cotisations 2024
- Élection des membres du bureau
- Questions diverses

Les amis de Sherpagaun
Rapport moral
AG samedi 20 janvier 2024

Allez, en rythme...

De cette année 2023 émerge la nécessité de mise en rythme des différentes composantes de l'association.

L'Assemblée Générale Annuelle est l'occasion de faire le point sur l'activité de l'association et de dresser la feuille de route sur l'année à venir.

La réélection chaque année des membres du bureau permet à chacun de s'engager sans trop de contraintes, sur un temps court reconductible.

Les réunions mensuelles de ce même bureau sont indispensables à la conduite des activités de l'association.

La commission communication nouvellement créée se réunit trimestriellement. Elle a débuté un travail qu'il va falloir poursuivre et étoffer.

Notre programme d'activité a lui un calendrier annuel dans lequel nous retrouvons la projection-rencontre avec les trekkers, le repas népalais, le Céven'trail avec PVEN et le festival « là-bas vu d'ici » avec Hasta Siempre.

La collecte de fonds, essentiellement par les recettes de vente et par les dons, est continue tout au long de l'année.

L'association a déjà maintenant une longue histoire, huit ans après sa création. Même si des changements sont intervenus, il y a nécessairement une continuité dans nos valeurs et dans nos actions.

C'est bien rythmé tout ça.

Nos amis de Sherpagaun fêteront quant à eux le nouvel an tibétain du 10 au 12 février et entreront dans l'année 2151.

Notre projet d'activité adopté l'an dernier reprenait les demandes formulées par le comité de Sherpagaun. Il était trop étoffé. Nous avons prévu de saupoudrer différentes actions. Cela avait-il du sens ?

Le comité local est revenu en cours d'année sur ses doléances et nous a demandé de nous focaliser sur une seule action : l'adduction d'eau dans le village. Le bureau a accepté. Mais ce projet nécessite du temps, plus d'une année pour se mettre en place, alors que les autres projets ont été reportés.

Nous devons accepter que le rythme annuel ne convient pas à la conduite de nos actions au Népal, bien que ce soit celui que nous adoptons en France.

Le calendrier des villageois s'impose à nous. Il nous faut adopter et respecter leur propre rythme.

Au delà de nos possibles frustrations de ne pas voir se réaliser à Sherpagaun notre grand projet annuel, nous devons accepter et apprécier les pauses, les accélérations, les ralentissements, et enfin toutes les réalisations quand elles aboutissent.

Continuons à nous projeter et à apprécier le temps que nous ne maîtrisons pas toujours.

Jean-Jacques Kurowski

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JANVIER 2024 RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Actions sur le village

Les clôtures de protection des pommiers ont été installées.

Le compte bancaire du comité de développement a été approvisionné à hauteur de 4500€ pour les travaux d'adduction d'eau.

Participation au CVN Trail

Début mars : Thierry a tenu le stand de l'asso à la halle aux sports ; certains adhérents ont assuré les postes de signaleurs ou de ravitaillement ; d'autres ont organisé une buvette pour les accompagnants au belvédère de Blandas.

Au cœur de Sherpagaun

En avril, à la Bergerie de Blandas, projection photos + vidéos rendant compte du séjour des adhérents toulousains à l'automne 2022. Traditionnel apéritif et échanges.

Festival « Là-bas vu d'ici »

Fin août, stand de vente d'artisanat népalais.

Participation au forum des associations début septembre

Repas népalais

Fin septembre, à la bergerie de Blandas, avec la collaboration de l'auberge et surtout grâce à Benita, qui s'est attelée à la préparation des momos.

Trek 2023

En novembre, 6 personnes ont séjourné au Népal, faisant le trek du Langtang avec arrêt de 2 ou 3 jours au village.

Marché de Noël

En décembre, nous avons participé au traditionnel marché de Noël du Vigan.

Bilan Financier

LES AMIS DE SHERPAGAUN - COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2023

	Dépenses			Recettes		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Assurance	116,10 €	109,70 €	0,00 €	Adhésions	880,00 €	1 040,00 €
Financements Actions	4 500,00 €	0,00 €	5 000,00 €	Dons	2 478,00 €	1 810,00 €
Financements Parrainages		3 511,47 €	1 106,80 €	Dons Parrainages		202,00 €
Achats manifestations	479,75 €	30,35 €	0,00 €	Recettes Manifestations	580,00 €	0,00 €
Achats Népal	2 351,40 €	1 080,70 €	0,00 €	Ventes	3 529,00 €	2 720,00 €
Activités Treks	0,00 €	10 800,00 €	7 875,00 €	remboursement Treks	0,00 €	10 800,00 €
Communication	85,66 €	39,47 €	89,95 €	Subventions	200,00 €	200,00 €
Location de salle	50,00 €	0,00 €	0,00 €	Remboursements divers	0,00 €	89,95 €
Fond Urgence Sanitaire	0,00 €			Fond Urgence Sanitaire	0,00 €	
Déplacement Transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Frais Bancaires	142,36 €	78,96 €	228,68 €			
TOTAL DEPENSES	7 725,27 €	15 650,65 €	14 300,43 €	TOTAL RECETTES	7 667,00 €	17 285,95 €

Résultat de l'exercice

-58,27 € 1 635,30 € -3 302,43 €

Disponible au 01.01.2023

7 192,37 €

Disponible au 31.12.2023

7 108,10 €

CHARTRE ÉTHIQUE

Préambule

La charte éthique de l'association « Les amis de Sherpagaun » précise les valeurs de l'association et exprime les principes fondamentaux nécessaires pour garantir le sens, l'intégrité et la cohérence de nos actions.

Dans le cadre de ses activités au sein de l'association, tout adhérent s'engage à respecter la loi, les statuts et les décisions antérieures de l'association, puis à adhérer aux valeurs définies dans la charte éthique. Être membre des amis de Sherpagaun, c'est en être l'ambassadeur.

Respect

Toutes nos actions sont menées dans le respect des habitants, de leurs demandes, de leur culture et de leur spiritualité.

Indépendance

L'association veille à s'affranchir de tout pouvoir, de toute influence et de toute ingérence dans ses actions. Ceci ne l'empêche pas de créer des partenariats locaux, nationaux et internationaux empreints de respect mutuel et de confiance.

Démocratie et participation

L'association promeut un fonctionnement non-violent et des prises de décisions participatives et collectives en France ainsi qu'au Népal.

Collectif et local

Nos actions privilégient l'aide à la communauté plutôt que l'aide individualisée.

Elles visent prioritairement à améliorer les conditions de vie, de bien être ainsi que le maintien des villageois dans le village de Sherpagaun, dans sa région et plus généralement au Népal.

Temporalité

Nos actions se déroulent dans le temps nécessaire à la conception, à l'échange et à la mise en œuvre par le comité local. Un besoin émerge, validé par le collectif des habitants au Népal. Le Bureau envisage la suite à donner à cette demande en considérant l'historique des choix de l'association. S'il décide de monter un projet, celui-ci doit être entériné par l'Assemblée Générale.

Il ne peut donc y avoir immédiateté de décision dès lors qu'un besoin est identifié au Népal, sauf en cas d'aide urgente.

Transparence

L'association s'engage à fournir des informations claires et fiables sur ses activités, sur l'utilisation des fonds collectés, tant en France qu'au Népal.

Respect de l'environnement

L'association encourage ses adhérents se rendant au Népal à avoir des pratiques respectueuses de l'environnement et à le promouvoir.

Charte éthique adoptée le 20 janvier 2024

**LES AMIS DE SHERPAGAUN
AG DU 20 JANVIER 2024**

Projet d'activité 2024

A Sherpagaun, la pose de clôtures pour les pommiers est à finaliser.

Si l'achat de vaches s'avère prioritaire par rapport aux travaux d'adduction d'eau, les villageois pourront disposer de l'argent versé au compte du Comité de Développement en 2023.

Deux treks sont en préparation pour l'automne :

- un groupe avec François Valette, de Pont d'Hérault
- un groupe de Pontarlier (élèves et encadrants du collège Philippe Grenier, association Générations GRENIER Solidaires)

Le 1er week-end du mois de mars, nous participerons en tant que bénévoles au CVN Trail.

Le 10 mars, nous tiendrons un stand à la foire de Mandagout.

Le 27 avril : après-midi « Au Coeur de Sherpagaun », projection de photos, vidéos, ... et échanges.

Fin août, nous renouvellerons notre participation au festival de cinéma « Là-bas vu d'Ici ».

En septembre : repas népalais.

LES AMIS DE SHERPAGAUN

Budget Prévisionnel 2024

	Dépenses			Recettes		
	Budget2024	Réalisé 2023	Réalisé 2022	Budget2024	Réalisé 2023	Réalisé 2022
Assurance	120,00 €	116,10 €	109,70 €	1 000,00 €	880,00 €	1 040,00 €
Financements Actions	6 000,00 €	4 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	1 226,00 €
Financements Parrainages			3 511,47 €			1 210,00 €
Fond Urgence Sanitaire	500,00 €	0,00 €		500,00 €	0,00 €	
Achats manifestations	450,00 €	479,75 €	30,35 €	670,00 €	580,00 €	0,00 €
Achats Népal	1 300,00 €	2 351,40 €	1 080,70 €	3 750,00 €	3 529,00 €	2 720,00 €
Activités Trek	0,00 €	0,00 €	10 800,00 €	0,00 €	0,00 €	10 800,00 €
Communication	100,00 €	85,66 €	39,47 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Location de salle	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	89,95 €
Frais bancaires	150,00 €	142,36 €	78,96 €			
Déplacements Transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Total dépenses	7 725,27 €	7 725,27 €	15 650,65 €	Total recettes	5 189,00 €	17 285,95 €
Excédent			1 635,30 €	Déficit	58,27 €	
TOTAL	8 620,00 €	7 725,27 €	17 285,95 €	TOTAL	5 247,27 €	17 285,95 €

**LES AMIS DE SHERPAGAUN
AG DU 20 JANVIER 2024**

Election des membres du bureau

Nicole Bourgade a démissionné du bureau, elle n'est pas remplacée.

Tous les autres membres du bureau se représentent, et sont réélus dans les mêmes fonctions.

Jean-Jacques Kurowski, président

Thierry Raspail, vice-président

Jean-Marc Sintès, trésorier

Dominique Rambour, secrétaire

Bernard Laissus, chargé de la communication

Binita Tamang, chargée des relations avec le Népal

Vote des cotisations pour 2024

Il est décidé de maintenir la cotisation à 20 €, 10 € pour les petits budgets et – ou – les familles.